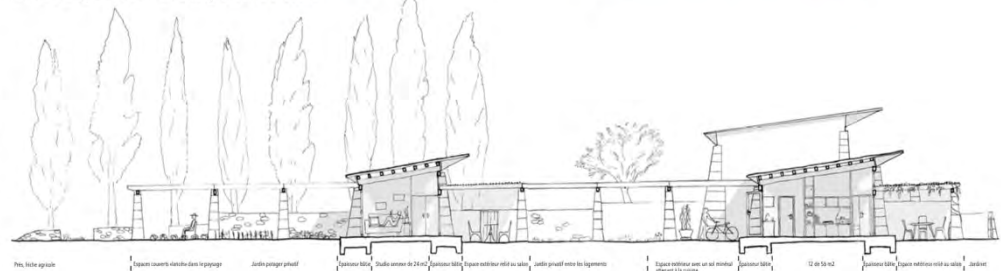


# HABITER EN TRANSITION DANS LES ALPILLES

Proposer une frange urbaine, paysagère et domestique afin de redessiner une épaisseur



Photos de la maquette d'un extrait de la frange à l'échelle 1/100 ème



Coupe longitudinale illustrant un scénario de vie (ici jeune adulte revenant vivre chez ses parents) à l'échelle 1/100 ème

**Analyse et enjeux**

Le territoire des Alpilles est intégré dans sa totalité dans un parc à échelle régionale. De ce fait, c'est un site protégé, dans lequel, les tissus urbain, agricole et l'environnement naturel sont imbriqués de manière complexe.  
On observe cependant une tendance globale à la périurbanisation du pavillonnaire en périphérie des centres historiques. Ce sont des habitats dispersés (carte 1/20 000) qui fabriquent des additions d'individuels sans vision d'ensemble, et qui mettent à mal la vie de voisinage ainsi que le rapport au paysage. Imposés en forme de boîtes elles même géométriquement entourées par des cultures et murs hauts qui les couvrent pas les métriques locales.  
A partir de l'analyse commune et personnelle de site, j'ai défini mes enjeux socio-économiques principaux de la ville, à savoir :  
-Un vieillissement de la population, qui habite principalement dans des grandes propriétés (maisons individuelles de 4 ou 5 pièces).  
-La plupart des habitants vont travailler en dehors de la ville ou dans son centre. Les problèmes manquent de lieux d'activités et de rencontre pour générer du lien social.  
-Les nouveaux arrivants (autres catégories socio-professionnelles) : jeune couple ou étudiant entrant dans la vie active, travailleur agricole saisonnier, personnes seule séparée avec garde alternée d'un enfant) peinent à trouver des appartements/maisons et des locaux plus petits adaptés à leur situation.

Le plan local d'urbanisme de Mouries (13870, Bouches du Rhône) vient confirmer ces constats ainsi que les enjeux relatifs au paysage.  
Les limites mises en place dans ce règlement ont particulièrement attiré mon attention. On peut en observer certaines qui sont mieux établies et construites que d'autres, notamment celles relatives aux : les matériaux locaux ou utilisant le terrain et les végétaux. Les sols ou canaux génèrent des limites douces et ambigües que l'on peut franchir. Les limites ou barrières en cannes de Provence signifient également une séparation entre le public et le privé (et surtout une protection au vent), mais elles demeurent souples et biodégradables. On remarque aussi parfois la combinaison des grès avec un tissage en cannes locales, ou des murs qui ancrent durablement les maisons anciennes traditionnelles dans le paysage. Ces dispositifs ont une certaine logique d'aménagement du territoire pré-existante où l'architecture et le paysage sont perçus ensemble.  
En étudiant la réglementation, on se rend compte qu'elle continue de consacrer les espaces sous forme de zones avec des limites floues. (voir carte zone 1/10 000 indice A4) (zones à bâtir, zone protégées...). Il s'agit alors de réinterpréter cette réglementation en proposant une alternative d'aménagement.

**A partir d'une volonté d'individualisation de l'habitat, comment traiter de manière paysagère la frange village/nature (tout en proposant d'autres manières d'habiter en périphérie)?**

Une fois cristallisant ces enjeux a retenu mon attention. Le nord de Mouries, entre zone pavillonnaire, ancien centre villageois, terrains agricoles en friche et grand paysage. C'est un environnement au feu vert le paysage, et l'un est en déclin. Les hauteurs (zone dite sensible à sur le PUI) (voir fiche site page suivante). Cet endroit comprend 3 typologies d'habitat d'habitants (l'exploitation agricole, la maison mitoyenne en tissu ancien, et le pavillonnaire) qui suivent des logiques d'implantation avec chacune leurs qualités.

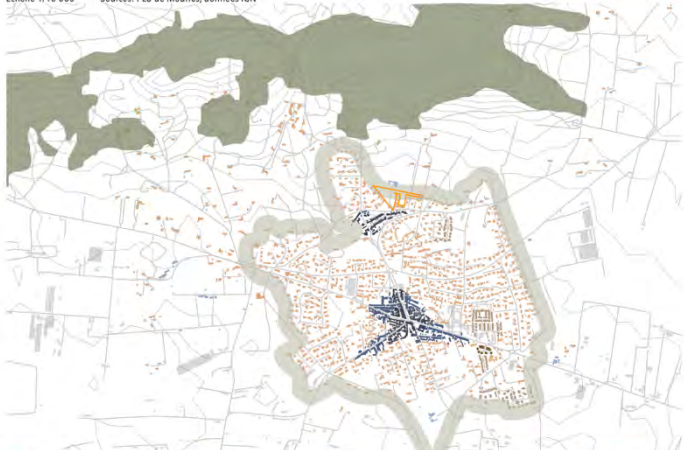
**Proposition de projet**

Pour répondre à cette question j'ai fait appel au concept de « frange urbaine ».  
Cela se fait dans un troisième milieu de l'équipement de la limite, ou l'on habite en transition, en relation avec les deux autres milieux (périphérie de village et paysage agricole et naturel) (voir carte 1/40000). Il s'agit aussi de trouver un compromis entre une certaine densité pour favoriser une bonne utilisation de la zone et un aménagement paysagé intelligent et adapté. Le projet repose sur l'histoire, le patrimoine et l'agriculture contemporaine afin de proposer un mode d'habiter en transition.  
L'élaboration du programme prend en compte ces différents aspects, ainsi que les typologies existantes. La formulation et les choix architecturaux (expliqués dans la notice A4) découlent d'un travail simultané sur l'échelle du territoire, de l'architecture, des ambiances et de la construction.

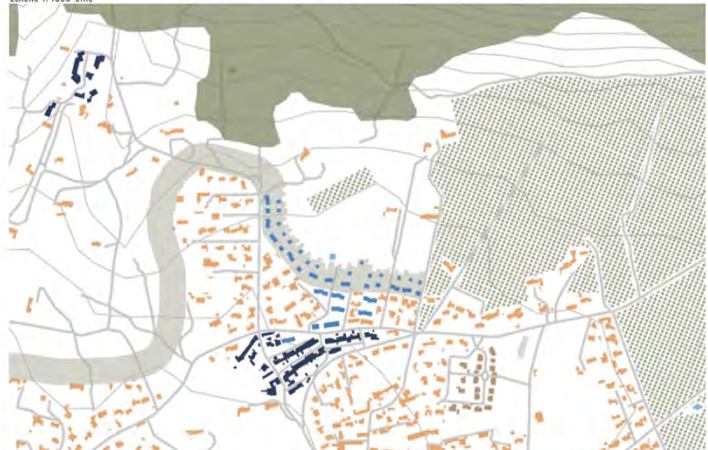
**Présentation du programme**

- 1) Des habitations en bandes:  
Habitat toujours semi-dense / Orientation Nord-Sud / Disposition du bâti formant un espace extérieur protégé et bien exposé (Cour ouverte au Sud) / Pas de vis à vis direct, le regard est orienté l'habitation avec la rue conclut par un jardin et au sud, des clôtures basses / Disposition du bâti formant une ligne de front pour le protéger du vent dominant (N-E) / 1 maximum (renvoie à N) / La proximité des habitats favorise la vie de voisinage.
- 2) Des maisons doubles sur une parcelle en longueur (dans la frange):  
Mêmes particularités avec aussi / Vis à vis maîtrisé par l'orientation et la distance entre les maisons / Transition avec le paysage construite avec des murs bas et végétaux, dispositifs qui protègent l'habitation / Un ensemble conçu pour évoluer.  
Ces 60 logements sont caractérisés aussi par le fait qu'ils intègrent des lieux d'activités (pour ancrer les personnes durablement dans le lieu), en mixant un habitat collectif, fermement d'act, variées... avec des pièces en plus type bureaux intégrées aux logements.  
Il propose aussi une multitude d'espaces extérieurs et partagés qui font appel au concept de « cité-jardin » (voir décomposition plan masse et plan masse) afin que les habitants partagent et utilisent cette zone riche plus hospitalière et accueillante, pour générer du lien social, et favoriser en outre l'économie alimentaire locale. Des venelles, des squares, des espaces couverts pour manger et se retrouver, un jardin d'enfant, avec potagers communs et privés, et verges communs.
- 3) Enfin, un lieu public de rencontre et d'échange entre les quartiers vient compléter le programme, incarné par un bâtiment d'exposition et de

**Une frontière avec l'environnement négligée ou subie, des typologies variées mais hétéroclites dans leurs interactions**  
Échelle 1/10 000 Sources: PUI de Mouries, données IGN



**Proposition d'un nouveau traitement de la limite ville/environnement naturel au Nord de Mouries**  
Échelle 1/4000 ème



**Composition et nature des espaces bâtis et des jardins de l'opération sur le site de projet**  
Échelle 1/10000 ème



**Plan masse à l'échelle 1/1000 ème**

